



CTM du 14 mars 2016

## 1<sup>er</sup> degré : Assouplissement Hamon

### ► Communiqué de presse

Lors du CTMEN de ce jour lundi 14 mars 2016, seuls le SNE-FGAF et le SNALC-FGAF ont voté la généralisation de l'assouplissement "Hamon" de la semaine dans le premier degré : huit demi-journées qui permettent de libérer un après-midi et éviter les TAP tous les soirs.

En votant contre ou en s'abstenant, toutes les autres organisations syndicales semblent donc valider les neuf demi-journées et le périscolaire chaotique après la classe.

La FGAF a rappelé son opposition à la réforme des rythmes scolaires. Elle souhaite la liberté pour chaque conseil d'école qui le souhaite d'opter pour la semaine de quatre jours.

Paris, le 14 mars 2016

François PORTZER, Président du SNALC-FGAF, [portzer@aol.com](mailto:portzer@aol.com)

Pierre FAVRE, Président national du SNE-FGAF, [president-sne@sne-csen.net](mailto:president-sne@sne-csen.net)